

Compte rendu du conseil municipal du 12 Juillet 2012

1 - Projet de bâtiments communaux

Lors d'un conseil municipal précédent, le cabinet Coillot avait été retenu pour le marché de maîtrise d'œuvre concernant les besoins suivants :

- Rénovation, isolation, reprise d'étanchéité des bâtiments existants (salle polyvalente et école),
- Implantation d'un bâtiment accueillant le pôle petite enfance : micro-crèche et jardin d'enfants,
- Création ou aménagement d'espaces pour les besoins des associations

Cette équipe, après consultation des utilisateurs (mairie, ADMR, personnel enseignant et associations), propose des scénarios d'implantation. Le scénario retenu est le scénario 4 avec la proximité et la liaison école et pôle petite enfance.

L'enveloppe du projet est fixée dans un montant maximum de 2 millions d'euros HT y compris les honoraires. Les travaux devraient se dérouler selon un calendrier de phasage sur les années 2013 à 2015. Concernant les aspects énergétiques, le bureau d'étude doit étudier une solution de source d'énergie apportée par géothermie profonde.

2 - Travaux de rénovation sur le Pont François Martin

En 2011, un projet de travaux de réfection des joints du pont Martin avait été lancé. L'appel d'offre s'était révélé infructueux.

En 2012, l'opération est relancée avec révision et modification du cahier des charges. La commission d'appel d'offres, réunie le 6 juillet, a retenu la société Colas pour un montant de **49 996 € HT** .

Les travaux se réaliseront à partir du 17 septembre et dureront 3 semaines.

3 - Réfection de la voie « Les Hauts de Chosson »

Un diagnostic de la voirie communale a été réalisé en 2010 avec l'aide de la DDT. Dans ce diagnostic, le revêtement de la voie des Hauts de Chosson a été classé parmi les plus dégradés et en conséquence le plus urgent à rénover.

Dans le cadre du marché à bon de commande avec la société Colas, un devis concernant ces travaux fait état d'un montant de **40 531.33 € HT** pour ce chantier.

L'opération est programmée sur la semaine 46 (12 novembre 2012) pour une durée totale d'environ une semaine.

4 - Renforcement de la vitrine du Trésor

La vitrine du Trésor de la chapelle Saint Michel nécessite une protection plus renforcée. Le coût de cette opération s'élève à 1630 € HT. Une demande de subvention d'un montant de 15 % du coût des travaux HT, soit 244.50 € est demandée auprès de la DRAC.

5 - Règlementation de la circulation route de Roderie

La circulation de la route de Roderie est limitée à une vitesse de 30 km/h mais le régime des intersections avec les voies adjacentes manque de cohérence.

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation des zones 30, la priorité à droite est instaurée pour toutes les voies adjacentes comprises entre Super U et Chadrac. Cela concerne les rues Jean Joulian, Saint Clair, Jules Vallès et l'impasse des Planches.

6 – Paiement électronique pour la régie rocher

La régie du Rocher se propose d'accepter les règlements de certaines de ses prestations par Carte Bancaire (TPE) ou par paiement en ligne.

7 – Etude diagnostic dans le cadre du classement du Rocher

Afin de prendre les bonnes orientations de gestion du rocher dans le cadre de son classement au titre des paysages et des sites et d'être éclairé sur le curseur conservation du site et sécurité, un diagnostic est nécessaire.

La DREAL a accordé une subvention de 9 000 € à la commune qui devrait passer commande de cette étude pour un montant maximum subventionnable de 20 000 € H.T.

8 – DIA au 6 impasse des Vignerons

Dans le cadre de l'étude de l'OPAH communautaire, le conseil décide de préempter pour une maison sise 6 impasse des Vignerons, cadastrée sous le numéro 199 de la section AC, propriété de Mr SARTRE Georges.

Questions diverses

Mise en valeur du rocher : L'utilisation du fonctionnement du parking et de l'espace accueil donne satisfaction. Les derniers problèmes techniques ou électriques de la fontaine sont réglés. Sur le plan financier, 80 % des travaux ont été réalisés.

Trail saint Jacques

Le samedi 22 septembre, le Grand Trail du Saint-Jacques passera sur la commune d'AIGUILHE. Un appel aux bénévoles est lancé afin d'assurer le bon déroulement de cette épreuve sportive. Sur le territoire d'Aiguilhe, une trentaine de personnes doit assurer le suivi de la course. Toute personne désireuse d'apporter son concours à cette manifestation peut s'inscrire auprès de la Mairie (04-71-09-03-83) ou par courriel (mairie@aiguilhe.fr)

Fresque historique du 29 septembre

- ❖ Un récapitulatif sur le programme du **1050^e anniversaire avec** :
 - 18 juillet à 18 h : messe de dédicace à la chapelle Saint Michel par Monseigneur Brincard
 - 14 août : départ de la procession aux flambeaux de Saint Michel d'Aiguilhe
 - 1^{er} septembre
 - 17 h : Place St Clair avec un concert du festival de la Chaise Dieu
 - 20 h 30 : Conférence à la salle polyvalente "*voyage de Gotescalc en Gallice*" par Humbert Jacomet
 - 2 septembre à 10 h, marche sur le chemin de Saint Michel
- ❖ Le 29 septembre
 - Concours « Peindre Aiguilhe »
 - 10 h 30 : messe célébrée par le Cardinal Barbarin suivie d'un apéritif place St Clair

- 20 h 30 : fresque historique avec un spectacle de projection d'images sur le rocher, de mise en scène théâtrale.

❖ Le 30 septembre

- Foire aux miels
- Remises des prix (de peinture et du miel)
- Jeux d'animations
- Soupe des Vignards
- Feux d'artifice